



Distribution: générale

Date: 9 mai 2016

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2016/6-C/1

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Utilisation du Compte d'intervention immédiate pour les activités de préparation aux situations d'urgence

Projet de décision*

Après avoir examiné les recommandations formulées par le Secrétariat dans le document WFP/EB.A/2016/6-C/1, le Conseil approuve l'utilisation du Compte d'intervention immédiate pour financer des activités de préparation aux situations d'urgence dans une limite de 6 millions de dollars É.-U. par an au plus.

Introduction

1. Le Compte d'intervention immédiate (CII) a été créé en 1991 sous la forme d'un mécanisme de financement multilatéral souple susceptible d'être reconstitué, afin de permettre au PAM d'accéder immédiatement à des ressources pour des interventions rapides.
2. À la suite d'un examen en 2004¹, le Conseil a porté le niveau cible annuel du CII de 35 millions de dollars à 70 millions de dollars, et décidé que ce mécanisme pouvait être utilisé pour financer les activités de préparation ci-dessous, dans une limite de 2 millions de dollars par an au plus en l'absence d'autres sources de financement viables:
 - évaluations des capacités dans les domaines de la logistique, des télécommunications et des achats;
 - planification et préparation d'interventions en cas d'urgence;
 - évaluations des besoins, analyse et cartographie de la vulnérabilité, ciblage et évaluations techniques; et
 - analyses et enquêtes de référence.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

¹ WFP/EB.3/2004/12-A.

Coordonnateurs responsables:

M. F. Curran
Directeur
Division du budget et de la programmation
tél.: 066513-2408

M. S. Porretti
Directeur
Division de la préparation aux situations d'urgence et de l'appui
aux interventions
tél.: 066513-2203

3. Le volet du Compte d'intervention immédiate destiné à la préparation aux situations d'urgence (IR-PREP), plafonné à 2 millions de dollars, est utilisé pour financer des activités exceptionnelles de préparation lorsqu'il n'existe aucune autre solution. Cela peut être le cas lorsque le PAM n'est pas présent dans un pays, lorsqu'une situation d'urgence est sur le point d'éclater ou lorsqu'il est nécessaire d'investir immédiatement dans la préparation aux situations d'urgence.

Situation actuelle

4. Le mécanisme IR-PREP a été utilisé régulièrement depuis 2005 (voir le tableau 1).

TABLEAU 1: UTILISATION DU MÉCANISME IR-PREP (2005-2015)		
Année	Nombre d'allocations approuvées	Montant total alloué (en millions de dollars)
2005	4	0,48
2006	3	0,61
2007	8	1,17
2008	13	1,68
2009	7	0,93
2010	9	1,39
2011	8	1,51
2012	8	1,22
2013	8	1,37
2014	3	0,45
2015	11	1,73

5. L'augmentation en 2015 du nombre de demandes d'allocations au titre de l'IR-PREP à l'échelon des bureaux de pays est notamment due aux activités de préparation en rapport avec les élections controversées au Burundi et en Haïti et aux investissements consentis dans des pays où le PAM n'était pas présent jusqu'alors. Le phénomène El Niño en cours a poussé les bureaux du PAM en Bolivie (État plurinational de), en Colombie, en Équateur, en Haïti, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Paraguay, au Pérou et en Zambie à mener des activités de préparation, et une opération régionale a été lancée en Afrique australe; toutes ces activités visaient à améliorer les systèmes d'alerte rapide, les capacités d'évaluation et les moyens à disposition pour faire face aux situations d'urgence.
6. Du fait du plafond de 2 millions de dollars de l'IR-PREP, le PAM n'a pas été en mesure de répondre à toutes les demandes de fonds au titre de ce mécanisme formulées en 2015 en lien avec El Niño, et les allocations destinées à la Colombie, à l'Équateur et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont été reportées à janvier 2016. Entre janvier et avril 2016, le PAM a approuvé diverses activités de préparation en Arménie, au Nigéria et en République centrafricaine: i) missions visant à élaborer des stratégies d'accès et à obtenir des données relatives à la sécurité alimentaire pour éclairer les interventions; ii) missions spécialisées destinées à évaluer des modalités telles que les transferts de type monétaire en milieu rural; iii) évaluations des capacités et des besoins menées en collaboration avec d'autres organismes; et iv) développement de la plateforme mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité.

7. Les environnements de plus en plus imprévisibles et difficiles dans lesquels le PAM travaille lui demandent d'adapter la façon dont il aborde la préparation aux situations d'urgence. À cet égard, une étude pilote lancée par le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a permis de constater que le rendement moyen des investissements consacrés aux interventions de préparation aux crises humanitaires dépassait 200 pour cent; cela s'explique en partie par la réduction des coûts et des délais d'intervention, et encourage à financer à l'avance la préparation aux situations d'urgence dans le but d'accélérer la mise en place d'interventions plus efficaces.
8. Le changement climatique, l'urbanisation, l'insécurité et l'instabilité politique ont une incidence sur la planification et la mise en œuvre des opérations d'urgence: compte tenu des tendances actuelles, le plafond approuvé de 2 millions de dollars appliqué aux activités de préparation est insuffisant pour répondre aux besoins prévus.

Recommandation

9. Les capacités d'intervention du PAM exigent de mettre à disposition des ressources suffisantes à tout moment pour permettre une intervention rapide et efficace en cas d'urgence.
10. Le niveau cible annuel du CII est actuellement de 200 millions de dollars, mais le montant total des allocations autorisées au titre de ce mécanisme pour financer des activités de préparation est plafonné à 2 millions de dollars depuis 2004, alors même que le PAM est de plus en plus souvent sollicité pour mener des activités de préparation conjointement avec des partenaires.
11. Le Secrétariat propose donc de porter le plafond de l'IR-PREP à 6 millions de dollars par an. Cette révision permettrait:
 - d'améliorer les processus du PAM en matière de planification de la préparation aux situations d'urgence;
 - d'établir des points de référence pour les interventions au moyen d'évaluations des capacités et des besoins, de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, du ciblage et d'évaluations techniques;
 - d'améliorer les services du PAM dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement, des télécommunications et de l'ingénierie; et
 - de renforcer les capacités des partenaires dans la perspective d'interventions d'urgence conjointes.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CII	Compte d'intervention immédiate
IR-PREP	volet du Compte d'intervention immédiate destiné à la préparation aux situations d'urgence